

The background is a vibrant, abstract collage of musical instruments and notes. It features a yellow trumpet in the top left, a yellow guitar in the top right, a pink and yellow drum in the middle left, a green and yellow keyboard in the bottom left, a pink and green maraca in the middle right, a pink and green microphone in the bottom center, and a pink and green guitar in the bottom right. Scattered throughout are white and yellow musical notes and splashes of color.

ÉCOLE

Municipale de

MUSIQUE

de Clermont-l'Hérault

ANNÉE
SCOLAIRE
2023
2024



ENSEIGNEMENTS



EVEIL MUSICAL POUR LES 4-5 ANS ET 5-7 ANS

Découvrir le plaisir de la musique à travers l'écoute et la production de sons instrumentaux et vocaux.

Trois quarts d'heures de cours collectifs par semaine.

CHORALE ENFANTS POUR LES 8-12 ANS (durée : 1h00)

CHORALE ADULTES (durée : 1h30)

PRATIQUE INSTRUMENTALE

Chant, violon, clarinette, flûte à bec et flûte traversière, saxophone, batterie, piano, guitare (classique, électrique, basse), trompette.

Une ½ heure de cours individuel par semaine.

FORMATION MUSICALE (FM)

Cours de solfège qui accompagnent obligatoirement la pratique d'un instrument.

45 mn de cours collectif par semaine pour les cycles 1.

1 heure de cours collectif par semaine en fin de cycle 2.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

« Big Band de Jazz », « Orchestre Harmonie adulte », « Orchestre harmonie adolescent » et « Orchestre Musiques actuelles » s'articulent autour d'un projet pédagogique annuel, conduit par les enseignants et interprété par les élèves.

AUDITIONS

Des auditions publiques instrumentales individuelles et d'ensembles sont également présentées en cours et en fin d'année à Clermont l'Hérault.

INSCRIPTION & TARIFS



En procédant à leur inscription à l'école, les élèves s'engagent à :

- Suivre et travailler régulièrement la formation musicale et l'instrument choisi,
- Respecter les horaires des cours,
- Prévenir l'école en cas d'empêchement,
- L'absence à trois cours successifs devra être justifiée,
- Etre à jour de leurs cotisations.

Inscriptions, sur place, la première semaine de septembre.

La reprise des cours se fait mi-septembre. Le coût de l'enseignement est assuré par les familles, la commune de Clermont-l'Hérault et le conseil départemental de l'Hérault.

TARIFS ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

DISCIPLINE	RÉSIDENTS DE CLERMONT	EXTÉRIEUR
Pratique d'un instrument + FM	340€ payable en 3 chèques 136 / 102 / 102	440€ payable en 3 chèques 176 / 132 / 132
Pratique de 2 instruments (ou 2 enfants) + FM	580€ payable en 3 chèques 232 / 174 / 174	740€ payable en 3 chèques 296 / 222 / 222
Pratique de 3 instruments (ou 3 enfants) + FM	800€ payable en 3 chèques 320 / 240 / 240	990€ payable en 3 chèques 396 / 297 / 297
Pratique de 4 instruments (ou 4 enfants) + FM	1010€ payable en 3 chèques 404 / 303 / 303	1220€ payable en 3 chèques 488 / 366 / 366
Eveil musical 1 enfant	190€ payable en 3 chèques 76 / 57 / 57	230€ payable en 3 chèques 160 / 120 / 120
Eveil musical 2 enfants	320€ payable en 3 chèques 128 / 96 / 96	400€ payable en 3 chèques 160 / 120 / 120
Pratique collective seule	30€	60€
Chorale seule (enfant gratuit si pratique d'un instrument)	80€ payable en 3 chèques 32 / 24 / 24	130€ payable en 3 chèques 52 / 39 / 39
Formation Musicale seule	30€	60€

NB1 : Le paiement doit être acquitté à l'inscription, en un versement ou en trois chèques établis dès la rentrée et mis à l'encaissement en septembre, janvier et mars.

NB2 : les chèques sont à libeller à l'ordre du «Trésor Public». ». Inscrire au dos le nom du ou des enfants concernés et la ou les disciplines et instruments pratiqués.

L'École municipale de musique
accueille chaque année
près de 180 élèves
de tous âges.

L'école municipale de musique dispense des formations durant l'année scolaire (de septembre à juin) en dehors des heures de cours dans les locaux communaux de Clermont l'Hérault.

L'école propose un enseignement musical de qualité dans différents styles classique, jazz et variété, assuré par des professeurs diplômés en formation musicale, pratique instrumentale et vocale.

L'école a pour mission d'assurer des formations aux pratiques en amateur, tout en préservant l'exigence des musiciens et le plaisir nécessaire à l'épanouissement individuel.

L'ÉQUIPE DE L'ÉCOLE

Pascal PACE : trompette,
directeur de l'école
Petra ANTONINI : chant, ensemble
vocal (adultes et ados)
Elisabeth ASSENS : clarinette
Julien AZAIS : batterie
François DIAZ : saxophone
Christelle ESTEBAN : formation musicale et piano
Olivia GHIBAUDDO : éveil musical
Christine LAQUERBE : flûte
Sophie PAILHE : violon, violon alto, chorale enfants et
formation musicale
Eric PASTOR : guitare et guitare basse
Guilhem PUECH : piano

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

14 rue Louis Blanc (2^{ème} étage) - 34800 CLERMONT-L'HÉRAULT

Tél. 04 67 96 91 72

ecole.musique@ville-clermont-herault.fr



www.ville-clermont-herault.fr

